



AUDIENCE TRIBUNAL



SYNDICAT LOCAL PENITENTIAIRE FORCE OUVRIERE

Le 14 Octobre 2019,

Jeudi 10 Octobre à partir de 14 h,

2 collègues de l'UHSA se rendaient au Tribunal pour avoir subi :

Un Crachat sur le visage
et
DES OUTRAGES SUR AGENT DEPOSITAIRE DE
L'AUTORITE PUBLIQUE
(FILS DE PUTE, BANDE DE BATARDS!!)



Les faits remontent au 29 Aout 2019, un détenu au profil dit « suicidaire » ne voulant se déshabiller pour pouvoir enfiler le kit , le service médical fera appel à 5 agents qui s'équiperont en tenue pare-coup pour réaliser l'opération . durant l'intervention, il crachera au visage de 2 agents et proliféra des mots à leurs rencontres !!!

Le Cabinet MERCIER fera comme d'habitude une excellente plaidoirie et demandera :

600E de DOMMAGES et INTERETS
300e au titre de l'ART 475-1 (frais d'avocat)

Après délibération, le président du tribunal donnera comme VERDICT :

500e de DOMMAGES et INTERETS pour les
2 collegues
1 MOIS avec maintien en détention



FORCE OUVRIERE TOULOUSE SEYSSSES remercie le cabinet MERCIER pour leur travail.

FORCE OUVRIERE TOULOUSE SEYSSSES sera toujours aux cotés des agents pour les soutenir et les aider dans leurs démarches.

Le secrétaire local FORCE OUVRIERE

COMBELLES Jérôme

Ne pas jeter sur la voie publique